

Week-end intercaisse à Arcachon 29 nov - 1^{er} déc 2024

Dialogues techniques – vendredi 28/11

Atelier A1 : Comment assurer le fonctionnement démocratique de la caisse de Toulouse?

But : faire agir et participer les personnes autour de l'alimentation et des enjeux du système alimentaire

Choix de mobiliser sur des petits territoires (quartiers, regroupement de quartiers) :

- *faciliter les rassemblements (réunions..)*
- *faire rencontrer les personnes (éviter l'entre soi)*

Création de 4 caisses indépendantes (Nord, est, ouest et sud) en centralisant les informations sur chaque caisse lors de réunions/rencontres inter-caisse.

Comités citoyens

Un comité citoyen est rattaché à chaque caisse, il construit sa caisse et décide :

- *de la gouvernance*
- *comment on cotise (chaque adhérent-e donne selon ses moyens sur la base d'une grille de cotisation décidée collectivement et démocratiquement.)*
- *comment on reçoit l'argent (création d'une carte vitale alimentaire informatisée avec QR code)*
- *du cahier des charges pour le conventionnement.*

Points d'attention et limites dans le comité citoyen :

- *temps de formalisation entre les ateliers*
- *expérience manquante entre les personnes du CC (créer du lien, partage des connaissances)*
- *rendre les réunions ludiques.*

Mise en place du comité citoyen et de la caisse en plusieurs phases :

- *Phase formation sur une durée de 8 mois :*
 - *2 à 3 rencontre par moi en soirée/weekend (1/2 journée + déjeuner)*
 - *des ateliers, visites de ferme, d'atelier de transformation, tiers lieux...*
 - *gratuit pour tous/tes*
 - *continue tout au long du projet*
- *Phase construction des caisses sur une durée de 4 mois :*
 - *2 rencontre par mois autour d'un repas soirée ou weekend (1/2 journée + déjeuner)*
- *Phase Suivi de la caisse*
 - *tous les 3 mois : retour sur l'expérience.*

Représentation du comité citoyen :

- *70 % de femme*
- *diversité sur les revenus*
- *age : de 15 à 80 ans*
- *Sur représentation de personnes diplômés*

Caisses

Aujourd'hui 2 caisses sont ouvertes et en activité depuis octobre 2024 : caisse Nord et Sud.

Montée du nombre de cotisants aux caisses (sur l'ensemble des caisses) :

- *100 cotisants pendant 3 mois à compté du lancement (situation actuelle)*
- *250 cotisants 3 mois après le lancement.*
- *400 cotisants 6 mois après le lancement (besoin de 100 000 euros supplémentaires)*

Structure économique de la caisse

- *budget de 600 000€ sur 3 ans :*
- *ratio prévu (mais non atteint actuellement) de 60 % issue de la cotisation / 40 % issue de la subvention*
- *L'argent est distribué en MonA (monnaie alimentaire). 1 MonA = 1 euros*

- *Chaque personne reçoit 100 MonA / mois*

Mécanisme en place pour entrer dans la caisse et choisir le montant de sa cotisation :

- *inscription en répondant à un sondage (quelle caisse rejoindre, reste à vivre, age, genre). Si trop de monde inscrit par rapport aux places disponibles : tirage au sort selon les catégories de cotisation.*
- *choisir le montant de la cotisation (engagement à maintenir pendant trois mois, possibilité de réajuster sa cotisation pour le trimestre suivant). Cotisation minimum : 4 euros/mois*
- *mise à disposition d'un guide de cotisation pour aider à choisir le montant à donner à la caisse*

Atelier A2 : Comment assurer le fonctionnement démocratique de la caisse de Montpellier ?

Le **comité citoyen de Montpellier**, composé de 47 personnes représentatives de la métropole, est **légitimé en recevant tous les pouvoirs de décision**. Ces personnes d'origine diverse ont appris à travailler et à parler ensemble. Le CC se réunit une fois par mois avec des GT intermédiaires pour proposer des scénarios à valider par le CC. La réunion mensuelle se termine par un **repas pour créer du lien**. Du **baby-sitting** est organisé **pour faciliter la présence**. Au début, les réunions étaient toutes les 3 semaines, ce qui était lourd.

Le **sujet des réunions est difficile à fixer par le CC** : il est fixé par le GT animation composé de salariés et de membres du CC volontaires. Problématique vis à vis de la démocratie :

- entre salariés à plein temps et habitants présents 4h/mois
- inégalité de participation avec réunions en journée mais non rémunérées

Le thème de la réunion est donnée en amont pour que tout le monde ait le temps de découvrir le sujet. Pour **prendre une décision**, des temps en sous-groupe sont prévus pour réfléchir. Si les réflexions aboutissent, une décision est prise, sinon la réflexion continue en GT intermédiaire pour proposition à la réunion suivante du CC.

Les **professionnels** ne sont pas ciblés, ils sont aussi des mangeurs .

Idées pour ouvrir le CC aux acteurs pro qui manquent de temps :

- dialogue entre CC et commission en lien avec pros
- délocaliser CC dans des fermes, lieux de distri

Quel rôle pour les **structures fondatrices** ? Ont-elles encore un rôle décisionnel à tenir ? Certaines personnes ont la double casquette : structure et CC.

Renouveler le CC s'avère difficile car certains ont du mal à lâcher et les nouveaux participants à la caisse s'impliquent peu et on risque de tendre vers une démocratie représentative :

- souhait d'un élargissement au bout d'un an avec des participants à la caisse
- idée de renouveler le CC après 2 ans
- observation d'un resserrement des caractéristiques socio-économiques des personnes qui participent

Implication des nouveaux :

- assemblée annuelle peu suivie
- réflexion sur la transmission d'info aux personnes analphabètes ou qui ne lisent pas le français
- accueil obligatoire des nouveaux en petits groupes (10/15 personnes) par des participants
- parrainage/binôme par des anciens
- pour garder un aspect démocratique avec un élargissement de la caisse à 600, créer des sous-caisses locales de taille plus raisonnable en gardant un niveau global
- délégation de mobilisation avec des structures extérieures qui se chargent d'un premier accueil

La **caisse de Cadenet** n'a pas de monnaie numérique ce qui facilite l'accès et oblige à participer à la réunion mensuelle pour la saisie et le remboursement des achats. Ceci abolie la frontière entre anciens

et nouveaux participants. Une large place a été laissé aux nouveaux car **tout n'était pas figé au départ** de la caisse.

Dieulefit a mis en place un **temps convivial mensuel** dans un café pour partager les infos du projet.

Atelier A3 : Comment améliorer nos outils pour améliorer le processus d'apprentissage ?

Expérimentation de Cadenet

Parcours d'apprentissage qui a permis de se mettre au même niveau de connaissances (pas de « sachants » => Chacun.e peut se sentir légitime. Ce parcours a débuté par un rappel historique sur la SS de la santé, puis 6 mois d'échanges-réflexions sur :

- Démocratie participative
- Sécu de la santé
- Sécu alimentaire

Lancement de la caisse avec 60 000€ de subvention -> 28 foyers / 38 personnes.

Projet de lancement d'une nouvelle caisse à Perthuis avec un nouveau parcours d'apprentissage. Il y a moins de stress dans le second parcours. Les nouveaux étaient d'accord pour intégrer le cadre de conventionnement choisi.

Premier parcours a permis de se rendre compte que certains sujets n'étaient pas pertinents au début (financement/cotisation) :

- Réflexion plutôt accès sur le conventionnement.
- Ajout réflexion sur la domination dans le système alimentaire actuel : quand précarité = juste un mot / violence.
- Davantage de témoignages de travailleurs de l'alimentation (paysans, abattoirs)

Le coût des interventions peut être un frein : mutualiser entre caisses

C'est bien de retravailler les mêmes sujets avec des nouveaux pour être toujours au même niveau pour tou.tes et faire un rappel aux anciens -> réunions mensuelles avec retour/partage des info. Au bout d'un an, tou.tes sont à peu près au même niveau.

Ne pas être trop redondants pour les anciens :

- Changer d'intervenant
- Plus de controverses avec les intervenants (moins descendant)
- 2 ans entre les 2 parcours -> remise en mémoire pour les anciens
- Les animateurs du premier parcours font maintenant partie des groupes

Prises de décision sur 3 mois :

1. Choix du sujet
2. Un « invité » pour parler du sujet
3. Décision par tout le comité

Quelques idées :

- Définir les créneaux avec le groupe
- Faire des binômes/trinômes
- Prévoir des indemnités kilométriques
- Repas après les rencontres
- Ralentir le rythme quand c'est nécessaire : prendre le temps
- Alternier le type de réunion : débat – prise de décision
- Si le groupe n'est pas prêt à prendre une décision, faire un retour sur apprentissage
- Création de sous-groupes au fur et à mesure des besoins
- Pas de référent de sous-groupe : tou.tes responsables
- Laisser chacun se porter volontaire : moins de charge mentale
- Co-construire le cadre de travail pour éviter la prise de pouvoir
- Théâtraliser la domination (théâtre forum)
- Accueil de Pinar Selek pour l'intervention sur la domination
- Calendrier des dates dès le début pour maintenir l'engagement

Caisses de Gironde

Parcours d'engagement en même temps sur les 4 caisses avec des sujets partagés => territoire de réflexion plus grand. Mais pas de temps pour relancer un parcours pour les nouveaux arrivants (de 40 personnes à 478 foyers).

Atelier B1 : Rendre autonome la gestion des caisses par les citoyens

Déroulement de l'atelier en petit groupe. Chaque groupe réfléchit sur une question et rend son travail. Pas de retour de chaque groupe. Sujet travaillé avec le groupe : Que tout le monde puisse trouver sa place dans le groupement

Quels sont les bons ingrédients ? (en termes de moyens, temps, méthodes, outils...) :

- système de garde enfant-repas partagé (convivialité)
- alternance des réunions (différents jours)
- création de binôme, trinôme (transmission d'info si absent)
- création de groupe de travail sur des thématiques
- rencontre entre les consommateur.rices et les producteur.rices
- partage de connaissances

Quels sont les pièges à éviter, les freins ?

- pour les groupes de travail : risque de prise de pouvoir
- investissement des salariés (temps disponible) par rapport au citoyens
- que les salariés prennent en compte le besoin d'anticipation pour l'organisation
- aller trop vite (manque de partage de connaissance, problème lié au délai imposé qui peut mettre à mal la démocratie.)

Atelier B2 : Comment toucher des personnes à haut revenu ?

Pour avoir une diversité sociale au sein des caisses, il faut faire adhérer des personnes à haut revenu. Qu'est-ce qu'une personne à haut revenu ? Comment l'identifier ? Quels arguments utiliser pour l'inciter à adhérer au projet ?

Avoir un **discours spécifique** non lié au besoin de financement :

- interdépendance de la société
- adhésion à un projet sociétal commun
- lien avec santé et environnement
- versement d'un montant différent pour une même pourcentage de revenu

Freins à la participation HR :

- assumer de faire quelque chose avec des personnes précaires
- existence de liens professionnels entre HR qui peuvent être perturbés
- sentiment de perte de souveraineté : catégorie qui a le plus à perdre symboliquement
- rester dans l'entre-soi
- posture de charité qui attend un remerciement
- concurrence entre différents dons
- ne pas se sentir concerné par une problématique de personne précaire
- existence d'un plafond psychologique à un versement en montant absolu
- contexte actuel anxiogène

Leviers d'actions :

- défiscalisation des cotisations / politiques publiques de marges
- besoin de s'engager hors action politique
- aller vers les canaux caritatifs qui ont de l'argent
- créer des caisses sur des territoires mixtes

- développement d'une offre alimentaire différente sur de nouveaux territoires
- se distinguer au sein des caisses pour lutter contre la perte de souveraineté : rediriger l'allocation des HR vers caisses d'investissement
- faire un parallèle avec la sécurité de la santé

Actions possibles :

- définir des lieux où rencontrer des personnes à HR : asso de sport,
- mobiliser avec effet boule de neige : faire témoigner des participants avec HR sur ce que le projet leur apporte
- faire du parrainage/marrainage entre personnes de revenus différents pour créer du lien
- catégoriser les HR
- sensibiliser personnes avec HR mais qui n'ont pas encore une alimentation durable

Atelier B3 : Comment engager les entreprises dans les expérimentations ?

Quels leviers (économiques/fiscaux ...) ? Quels actions mettre en place ?

A Toulouse contact avec un cabinet comptable => déjà une grande réflexion

Grande diversité de réflexion selon caisse, certaines n'ont pas encore répondues à « pourquoi mobiliser les entreprises »

Raisons du non recours à la non cotisation des entreprises :

- Freins éthiques
- Risques de manipulation
- Cotisations vertueuses pour verdir les entreprises polluantes

=> porter la réflexion sur les gros bénéficiaires monétaires

=> vrai sujet : QUEL MODELE ECONOMIQUE POUR LA SSA ?

Atelier C1 : Construction d'une connaissance commune

Ce qui a marché :

- Valoriser les participants pour créer un sentiment de « La caisse, c'est nous » et de légitimité.
- Nourrir la controverse en l'introduisant dans les échanges.
- Temps de rencontre et d'échange avec les producteurs
- Multiplier les supports d'apprentissage et de communication
- Avoir des temps privilégiés entre participants au CC
- Faire ensemble des choses concrètes (jardin, cuisine ...)
- Temps d'arpentage des CR
- Binômes anciens/nouveaux
- Valoriser des espaces facilitant l'écoute et la prise de parole
- Formaliser les acquis après-chaque apprentissage
- Avoir une documentation physique : livret d'accueil, tutos ...

Limites / contradictions :

- Animation qui ne met pas assez d'objectivité dans l'apprentissage
- Caisse ne doit pas supplanter par des considérations techniques les objectifs de l'apprentissage.
- Trouver le juste milieu entre ce qui est décidé en amont du CC et ce qui est décidé par le CC
- Absentéisme
- Trop se presser pour prendre une décision : arbitrage entre l'urgence et le besoin
- Changement d'échelle
- Déséquilibre entre salariés et bénévoles
- Temps de disponibilité
- Prémâcher les informations pour gagner du temps, mais pas trop
- Donner trop d'informations d'un coup
- Intégration à un groupe déjà soudé

Conditions nécessaires à la réussite :

- Parcours de connaissance n'a pas de fin, on apprend toujours.
- Ne pas mettre une durée finie au parcours pour laisser le temps d'appropriation et aller chercher par soi-même les informations.
- Avoir des temps de co-construction du programme.
- Pluralité d'acteurs dans la construction du parcours
- Avoir un dispositif cadré et visible, mais en laissant du temps à l'imprévu : avoir des temps vides à remplir par les participants
- Connaître le public pour affiner l'argumentaire
- Envoyer CR aux absents et leur laisser du temps de réflexion pour avoir un retour de prise de décision, sinon décision validée par défaut
- Invitation claire/formalisée aux GT
- Engagement sur le long terme de participation au CC
- Rappeler vers quoi on veut aller et pourquoi
- Avoir un parcours inclusif (accompagnement, attention, binômes, visuels, audio ...)
- Légitimer et encourager la participation
- Offrir différents rôles
- Avoir un investissement différent
- Temps d'interconnaissance conviviaux
- Questionnement du rôle d'animation
- Conditions financières de participation : baby-sitting, transport

Atelier C2 : Comment intégrer des personnes en cours de projet

Voir aussi Atelier A3 pour Cadenet qui a seule un retour d'expérience à partager.

- Création d'une connaissance commune -> formation d'un noyau dur qui peut transmettre
- Rédaction d'un livret d'accueil
- Système de parrainage pour garder le lien et bien communiquer
- Faire régulièrement venir des intervenants
- Ateliers cuisine / repas partagés

Atelier C3 : Liens avec les producteurs

Déroulement de l'atelier en deux temps. Dans un premier temps on se regroupe à trois personnes pour discuter et échanger sur les retours d'expérience et dans un deuxième temps chaque petit groupe retransmet au reste du groupe avec débat. J'étais dans un groupe avec une personne de la caisse de Montpellier (salarié à la CIVAM) et une personne à la caisse de Bordeaux. Ce qui en sort principalement :

- qualité alimentaire / prix du produit (organisation de la production pour offrir un produit abordable et en vivre :ex : travailler sur la diversité et le travail collectif avec plusieurs producteurs). Pas facile à mettre en place
- approche territoriale. Le choix de qui on conventionne dans la chaîne alimentaire. Les choix de conventionnement sont différents selon la localisation géographique de la caisse SSA (zone urbaine ou rurale). En zone urbaine par exemple il est plus simple de conventionner directement à l'étape de la distribution (pas de producteurs autour et pas de possibilité de centraliser les produits pour la distribution)
- faire le choix de conventionner les petits et très petits producteur/rices.

Pourquoi ça a marché :

- chantiers participatifs, projections, atelier, visite de fermes... (rencontre avec les acteur.rices du monde paysan)
- conventionnement

- marché paysan, point de vente lors des événements
- enquête auprès des lieux de vente (ensemble de la filière)
- commencer des parcours d'engagement
- expé maraîcher avec GIEE (groupement d'achat VRAC) : réflexion autour de la planification/coopération entre maraîchers.

Amélioration possibles :

- répondre aux besoins des caisses (enquête auprès des mangeurs)
- favoriser la coopération entre les maraîcher.es (plus de planification)
- établir les liens entre les caisses, les mangeur/ses et les agriculteurs
- creuser les conditions de travail de l'ensemble de la chaîne (élevages, culture, abattoirs, meuneries...)
- projet de magasins producteur.ices SSA (pour centralisé les produits conventionnés)

Limites / contradictions / questionnements :

- fantasme du lien avec les producteur.rices :
 - reste relation « client »
 - attente des producteur.rices d'un engagement sur du temps long alors que nos expériences sont sur du temps court (quelques mois de planif)
- enjeu de diversité pour les producteur.rices :
 - avoir des étals garnis
 - diversité de production par exploitation au lieu de coopération entre plus exploitations et partage des cultures
- certaines producteur.rices n'ont pas envie (ex : filières longues)
- lieux de ventes avec conflits d'intérêt (ex : membres de la caisse coopérateur.rices d'un super marché)
- domination/respect des savoirs des producteur.trices

Conditions nécessaires :

- besoin de se parler, de se rencontrer pour faire ensemble...
- pour planification :
 - répartition des productions
 - construction des prix (accord entre les producteur.rices (ex : proposition d'une grille commune)

Cotisation sociale / Subvention / Mécénat - Samedi 30

Historique de la Sécu

Les principes de la sécurité sociale sont appliqués très tôt en Allemagne et en Grande-Bretagne afin que la main d'œuvre soit opérationnelle. La sécurité sociale française tire son origine de 150 ans de lutte depuis la révolution avec la création de groupes d'entraides par les mouvements ouvriers. A la sortie de la seconde guerre mondiale, le Conseil national de la résistance travaille a créé le Régime général de la sécurité sociale avec 4 branches (santé, accident du travail, retraite et allocations familiales) basé sur la cotisation sociale et géré par les travailleur.euses à 75%. Acté en 1945, le régime devient opérationnel dès 1946 à travers des caisses locales. Les régimes spéciaux acceptent d'entrer dans le régime général, mais en conservant des spécificités. Grâce à la croissance économique, un budget conséquent permet la création d'outils de politique de santé (conventionnement, investissements dans les hôpitaux ...) qui conduit au meilleur système de soins dans les années 1970. Cependant, en 1967 avec la mise en place

du système paritaire, un changement de mode de décision est opéré en faveur du patronat qui obtient 50% des votes et va travailler à la déconstruction du système de soins.

Financement de la SSA

La Sécurité sociale de l'alimentation à travers un débat collectif, remet du sens au mot solidarité. Pour alimenter la réflexion, la présence de personnes du système agro-alimentaire est nécessaire. Comment faire pour que ces derniers acteurs se sentent concernés par la SSA.

Afin de palier à l'insuffisance des cotisations, des subventions publiques ou du mécénat de fondations privées ou d'entreprises sont actuellement nécessaires. Ce mode de financement passe par des appels à projet ou directement auprès des collectivités selon leurs priorités politiques. Ainsi pour les caisses de Gironde, 73% du budget est financé par de la subvention. Les demandes nécessitent beaucoup de travail humain pour monter les dossiers. On observe un glissement de subventions publiques vers de la subvention privée qui pourrait être contrecarré en travaillant sur l'enjeu de la paix sociale.

Ateliers : Futur financement des caisses de Gironde

Les caisses girondines ne récoltent que 27% de leurs besoins par la cotisation. Les subventions actuelles permettent de financer une allocation d'au moins 150€ (+75€/personne supplémentaire) jusqu'en mars prochain. Le souhait est de poursuivre l'expérimentation, mais la recherche de nouvelles subventions ne permettra pas de proposer la même allocation pour la seconde phase. Se pose alors de nombreuses questions :

- Une trop faible allocation aura-t-elle un impact ?
- Comment gérer une allocation moindre pour les personnes dont l'allocation a réellement changer les modes d'approvisionnement ?
- Comment garantir une juste répartition selon les capacités financières de chacun ? Proposition d'une allocation variable selon les revenus
- Comment inciter à plus cotiser en donnant une allocation plus faible ?
 - Proposition d'avoir plus de flexibilité dans les cotisations des plus précaires
 - Travailler sur le partage de connaissances pour une meilleure prise de conscience des enjeux de la caisse : importance du livret d'accueil pour les nouveaux
 - Mettre l'accent sur tous les apports non financiers de l'expérimentation : prise de connaissance, engagement, être acteur du projet ...
 - Mettre l'accent sur le fait que ce n'est pas un dispositif pour personnes en précarité
 - Subdiviser en petites caisses locales pour augmenter le sentiment d'appartenance

Remarque : beaucoup de personnes restent dans une logique d'aide alimentaire, peut-être parce que l'aide est très importante ?

Quelques pistes de financement :

- *Caisse de soutien*
- *Événement autour de la SSA*
- *Emprunt solidaire : prêter de l'argent à une entreprise, en contre partie elle s'engage à donner un peu de sa valeur ajoutée*
- *Contribution des points de vente (une adhésion)*
- *Questionnement : cotisation à la personne et non par foyer*
- Cotisation autogérée
- Allocation non fixe
- Redistribution des montants d'allocation non dépensés

Vers une définition commune de ce que sont les caisses - Samedi 30 et dimanche 1^{er}

Réflexion sur le principe de la « Boule de neige » pour déterminer des valeurs communes à une initiative SSA. Les participants sont répartis en 5 groupes par thématique. Dans un premier temps, 2 par 2, les participants définissent 2 valeurs phares. Les binômes se regroupent par 2 pour ne conserver que 2 valeurs sur les 4 précédentes. Les valeurs retenues sont regroupées en sous-thèmes. Dans un second temps, les valeurs retenues sont transférées à un autre groupe qui doit créer une affiche avec un slogan, un visuel et les idées principales pour chaque sous-thème. Pour finir, chaque initiative valide les affiches selon 3 catégories :

- L'initiative est OK avec l'affiche
- L'affiche nécessite des approfondissements
- L'affiche ne reflète pas les valeurs SSA de l'initiative

Élargissement de l'intercaisse - Dimanche 1^{er}

Actuellement 13 caisses participent à l'intercaisse, 11 sont présentes à Arcachon. D'autres caisses, dont certaines ne sont pas dans le réseau du collectif SSA, demande à intégrer l'intercaisse et à participer aux rencontres. Se pose la question de l'élargissement de l'intercaisse et du remboursement de la participation aux rencontres (coût pour Arcachon : 4000€ de préparation et 10000€ de participation).

Outre l'aspect financier, limité par le montant de la subvention PNA qui est prévu pour 5 participants par caisse pour les caisses initiales, il ne faut pas négliger l'impact humain et organisationnel d'un nombre plus important de caisses à gérer et de participants aux rencontres.

Trois propositions sont faites aux caisses déjà présentes dans le projet PNA :

- Rester dans le *statu quo* avec une dizaine de caisses présentes aux rencontres et donc une cinquantaine de personnes
- Ouvrir à de nouvelles caisses à raison de 1 personnes aux réunions des diagnostics techniques et 2 personnes aux rencontres, soient environ 80 personnes
- Ouvrir plus largement avec 100 à 120 personnes aux rencontres

La quasi totalité des caisses se positionnent sur la proposition médiane avec cependant des remarques importantes :

- Il est important d'ouvrir afin de partager l'expérience des caisses les plus avancées
- Difficile d'organiser quelque chose de trop grand pour une petite structure comme Cadenet
- En amont, il faut une participation humaine plus grande des caisses pour élargir dans de bonnes conditions et que l'organisation des rencontres ne soit pas trop lourde
- La participation à Arcachon montre que 3 personnes par initiative est raisonnable pour profiter des activités proposées, mais que moins demande de faire beaucoup de choix
- Redistribuer une partie du montant prévu pour 5 personnes à de nouvelles caisses afin que les caisses avec peu de moyens puissent aussi participer

Conclusion : création d'un groupe de travail qui part de la seconde proposition pour l'améliorer en tenant compte des remarques et qui se réunira en décembre pour qu'une proposition définitive soit faite pour la rencontre à Cadenet en mars.